

FORMATION CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTE CACES® CARISTE CAT. 1A-1B/2A-2B/3/4/5 selon la R489

FICHE PEDAGOGIQUE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Conduire en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté pour réaliser des travaux de manutention
- Appliquer les règles de sécurité

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

- ✓ Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- ✓ Réaliser les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur des chariots de manutention industrielle, et alerter en cas d'anomalie.
- ✓ Réaliser efficacement seul et en relais les opérations de manutention avec un chariot (catégorie 1A-1B/2A-2B/3/4/5) dans le respect des règles de qualité et de sécurité
- ✓ Repérer et signaler les anomalies sur les produits, les supports de charges, les espaces de stockage et lors des opérations de réception et d'expédition.

PRE-REQUIS

Etre âgé minimum de 18 ans

Savoir lire, écrire, compter ; Comprendre le français

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation chariots de manutention

Expérience professionnelle requise: non

PUBLIC

Demandeur d'emploi, salarié, intérimaire amenés à utiliser un chariot de manutention à conducteur porté avec ou sans expérience professionnelle.

MODALITE PEDAGOGIQUE

Présentiel, temps plein en continu

Groupe de 2 à 12 personnes

Parcours individualisé selon expérience et catégories visées

DUREE, DATES, LIEU, HORAIRES

⇒ Selon convention établie

⇒ Se reporter à la convocation

FORMATEURS

Profil type : solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

Examineurs certifiés testeurs CACES®

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique et/ou par des organismes extérieurs.

DEROULE PEDAGOGIQUE

**Chaque candidat doit être muni de ses EPI
(Gants, casques, chaussures de sécurité, tenue**



⇒ **Formation**

Accueil, présentation, organisation et déroulement de la formation, formalités (émargement)
Test d'entrée, tour de table, positionnement
Formation théorique, (apports théoriques par un exposé, questionnements, vidéos, échanges, retours d'expériences...)
Formation pratique, (mise en situation, démonstration, exercices pratiques commentés et corrigés...)
Bilan de progression individuel journalier

⇒ **Suivi & Evaluation®**

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation de formation, CACES®
Evaluation de compétences acquises par Tests théorique et pratique selon référentiel CACES®
Remise des résultats avec commentaires
Mesure de la qualité globale de formation : enquête de satisfaction, formalités

☐ **CONTENU THEORIQUE**

- ⇒ Le contexte règlementaire
- ⇒ Le métier de cariste - Son environnement
- ⇒ La conduite, le gerbage, le dégerbage
- ⇒ Notions d'équilibre et de stabilité
- ⇒ Approche mécanique et hydraulique
- ⇒ Les palettes, le stockage
- ⇒ Consignes de sécurité – Organismes de prévention
- ⇒ Les équipements de protection individuels

☐ **CONTENU PRATIQUE**

- ⇒ Présentation des matériels utilisés
- ⇒ Vérifications à effectuer à la prise en service
- ⇒ Conduite des chariots à vide, en charge sur circuits balisés, sur différents sols et dans différentes configurations (Plan incliné, ...)
- ⇒ Gerbage et dégerbage de différentes charges sur palettier
- ⇒ Chargement et déchargement latéraux
- ⇒ Respect des consignes de sécurité

☐ **MOYENS TECHNIQUES & PEDAGOGIQUES**

- ⇒ Remise du guide du cariste, livret individuel
- ⇒ Vidéos pédagogiques, autres supports et exercices, questionnement, reformulation, retours d'expérience
- ⇒ Matériel et accessoires répondant aux exigences de la R489/CNAM
- ⇒ Chariots de types divers : en adéquation avec les catégories à valider
- ⇒ Aire d'exercice pratique

☐ **VALIDATION/TESTS PAR TESTEUR CACES®**

(Certificat CACES® D-561-05 délivré par DEKRA Certification)

- ⇒ Test Théorique : QCM vrai/faux
- ⇒ Tests pratiques : parcours et manœuvres à réaliser selon catégories visées



☐ REFERENCES

Documents de référence : Recommandation CNAM R489

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 27/01/2020

1A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - RS 5055

1B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - RS 5057

2A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 2A : Chariots à plateau porteur - RS 5056

2B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - RS 5058

3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 5054

4 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes - RS 5059

5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 5060

6 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite éleuable - RS 5061

7 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 7 : Conduite hors production des chariots - RS 5062

